

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D** 136751048

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S027D154
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 1 Bis Côte des Sables

27600 GAILLON
Tél : 02.32.53.28.28 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 027D1243
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ere mise en circulation
BQ-063-BP(F) 09/07/2015 16/06/2011
Marque Désignation commerciale
PEUGEOT BIPPER
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre
VF3AA8HSCB8160330 N1 CTTE
Type/CNIT Énergie
N10PGTCT001Y039 GO
Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation barré par l'ancien propriétaire du véhicule

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

198643

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(3) DATE DU CONTRÔLE

20/03/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26099953

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

0.1.1.b.2. PLAQUES D’IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible : AV
1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : AVD, AVG
3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l’intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs : AV
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L’orientation d’un feu de croisement n’est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G
4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences : ARD
5.3.2.a.2. AMORTISSEURS : Amortisseur mal fixé : AVG, ARD, ARG
5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive : AVG
6.1.8.a.2. SUPPORT DE MOTEUR : Fixations détériorées, manifestement gravement endommagées

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.1.5.b.1. DIRECTION ASSISTÉE : Niveau insuffisant du liquide (sous la marque MIN)
2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu anormal
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux : AVD, AVG
4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D’ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D’IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse
5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatic est manifestement sous-gonflé : AVD, AVG, ARD, ARG
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Déterioration d’un silentbloc de liaison au châssis ou à l’essieu : AVD, AVG
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d’un longeron ou d’une traverse : AR
6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau : AR
6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Déterioration: ARD, ARG

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT

G D G D

Ripage (-8 à +8 m/km):
+0.0 m/km
Dissymétrie suspension (<= 30%):
8 % 0 %
Force verticales :
738 daN 473 daN
Frein de service
Forces de freinage (déséquilibre) :
292 daN 274 daN 148 daN 151 daN
Déséquilibre (< 20%) :
7 % 2 %
Forces de freinage (efficacité) :
292 daN 274 daN 148 daN 151 daN
Taux d'efficacité globale (>= 50%) : 71 %
Frein de stationnement Taux d'efficacité (>= 18%) : 25 %
Émissions à l'échappement
Opacité des fumées (1.45m^-1) : C2: 0.60 C3: 0.52 C4: 0.53 Moyenne: 0.55
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): 0.8 % 2.0 %